

Avançons ensemble

**RAPPORT
ANNUEL
2021**

✓ CRÉDIT CONGÉS À LA CARTE

Au 31 décembre 2021

► LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Etienne Guy MOUVAGHA TCHIOBA

Administrateurs

Michel KOUMBANGOYE

Fabienne MBOYI

André PAUL-APANDINA

Dossongui KONE

Léon Konan KOFFI

Anatole Georges WILSON

Indépendant

Pierre-Marie NTOKO

► LA DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général

Béné William Olivier SAMMARIE

Directeur Général Adjoint

Ghislain Claude MBOUMBA

► LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PwC Gabon

M. Anaclef NGOUA

Expert comptable agréé CEMAC

Figeac

M. Gabriel ENDAM'ENGONE

Expert comptable agréé CEMAC

► LA RÉPARTITION DU CAPITAL

Etat Gabonais  21,35%

Privés Gabonais  26,61%

Atlantic Financial Group  52,04%
Central & East Africa



Enfin le temps des vacances !

Du 16 Mai au 16 Juillet 2022, bénéficiez de **300.000 à 1.500.000 FCFA***,
Souscription de crédit avec dossier allégé*.

**Offre soumise à conditions. Détails en agences.*

Rendez-vous dans nos agences BICIG.

Nouveau **Souscrivez en ligne sur nos réseaux sociaux BICIG GABON.**



Avançons ensemble

Sommaire

04	Mot du Président du Conseil d'Administration	●
05	Le Conseil d'Administration	●
06	Le Comité de Direction	●
07	L'Organigramme	●
08	Regard sur le Groupe AFG	●
12	Rapport du Conseil d'Administration	●
	Rapport des Commissaires aux Comptes	
24	<ul style="list-style-type: none">• Rapport Général• Rapport Spécial	●
33	Etats Financiers	●
51	Chiffres Clés	●
54	Projet de Résolutions	●

Mot du Président

du Conseil d'Administration

La prise de contrôle de la BICIG, par le groupe AFG, qui entre dans sa deuxième année, s'est traduite par le maintien des performances de la Banque dans un cycle de continuelle amélioration, en dépit du contexte de pandémie de la COVID 19.

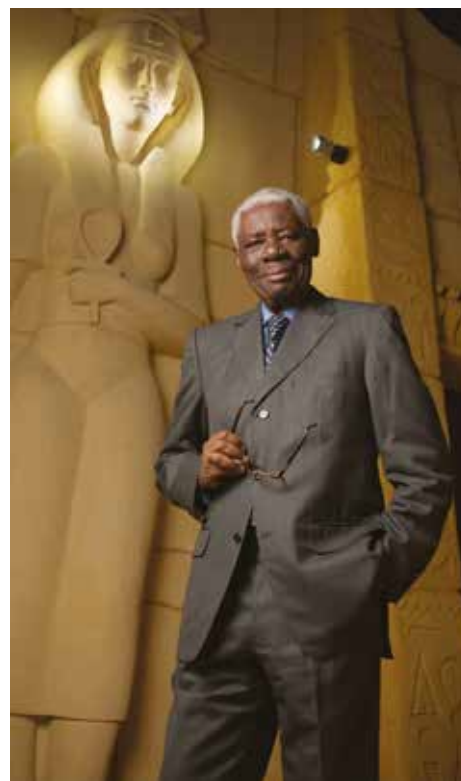
L'activité est restée sur un trend haussier grâce aux opportunités offertes par la clientèle Institutionnels et les risques souverains, et à la digitalisation des demandes de crédits de masse de la clientèle des Particuliers.

Cette dynamique a eu pour conséquence la consolidation du positionnement de la BICIG en tant que deuxième banque de la place.

Les rapports de la BICIG avec les autres filiales du groupe AFG vont en s'intensifiant notamment dans le domaine des échanges d'expériences au profit des ressources humaines. Si plusieurs collaborateurs vont vers d'autres filiales pour bénéficier de renforcement de capacités dans des filières diverses, la BICIG s'avère être un pôle d'excellence dans le domaine du traitement des opérations au sein du groupe et reçoit, à ce titre, en immersion plusieurs collaborateurs d'autres filiales.

Les équipes qui travaillent dans un climat social empreint de sérénité, restent portées par deux projets majeurs : la mise à niveau de l'appropriation du cadre réglementaire de la zone et l'implémentation du nouveau core banking.

La Direction Générale devra maintenir les efforts fournis pour la mise en place du nouveau système d'information qui constitue un défi d'importance au regard des exigences ambitieuses du cahier des charges et qui représente un enjeu majeur car de lui dépendent la définition de la nouvelle offre commerciale et l'amélioration de la qualité du service attendue de la clientèle.



Le Conseil d'Administration



M. Etienne Guy
MOUVAGHA TCHIOBA
(Président)



M. Koné
DOSSONGUI



M. Léon Konan
KOFFI



M. Michel
KOUMBANGOYE



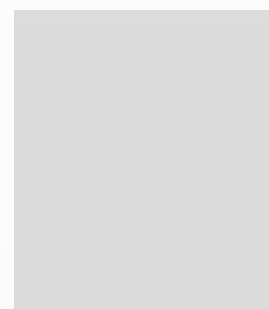
Mme. Fabienne
MBOYI



M. Pierre Marie
NTOKO



M. André
PAUL APANDINA



M. Anatole Georges
WILSON

Le Comité de Direction



**M. Bene William Olivier
SAMMARIE**
Directeur Général



**M. Ghislain Claude
MBOUMBA**
Directeur Général Adjoint



**M. Martin
MANFOUMBI**
Directeur de l'Administration
Générale



**Mme. Carole
NGOZE CAPITO**
Directeur Réseau
Clientèle Particuliers



**M. Hugues
MFA NGUEMA**
Directeur de l'Audit
Interne



**M. Jonas Rémi
GATSONO**
Directeur des Risque



**Mme. Blandine
NZE BEKALE**
Directeur des Affaires
Juridiques



**Mme. Ghislaine
OGNAGNA NKORI**
Directeur des Ressources
Humaines



**M. Maixent
NGUEMA NTOUGOU**
Directeur de l'Organisation
Informatique



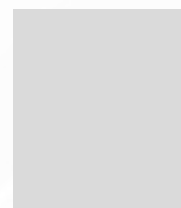
**M. Marius
NKORI**
Directeur de la Trésorerie



**M. Christophe
EYI**
Directeur Réseau Clientèle
Entreprises

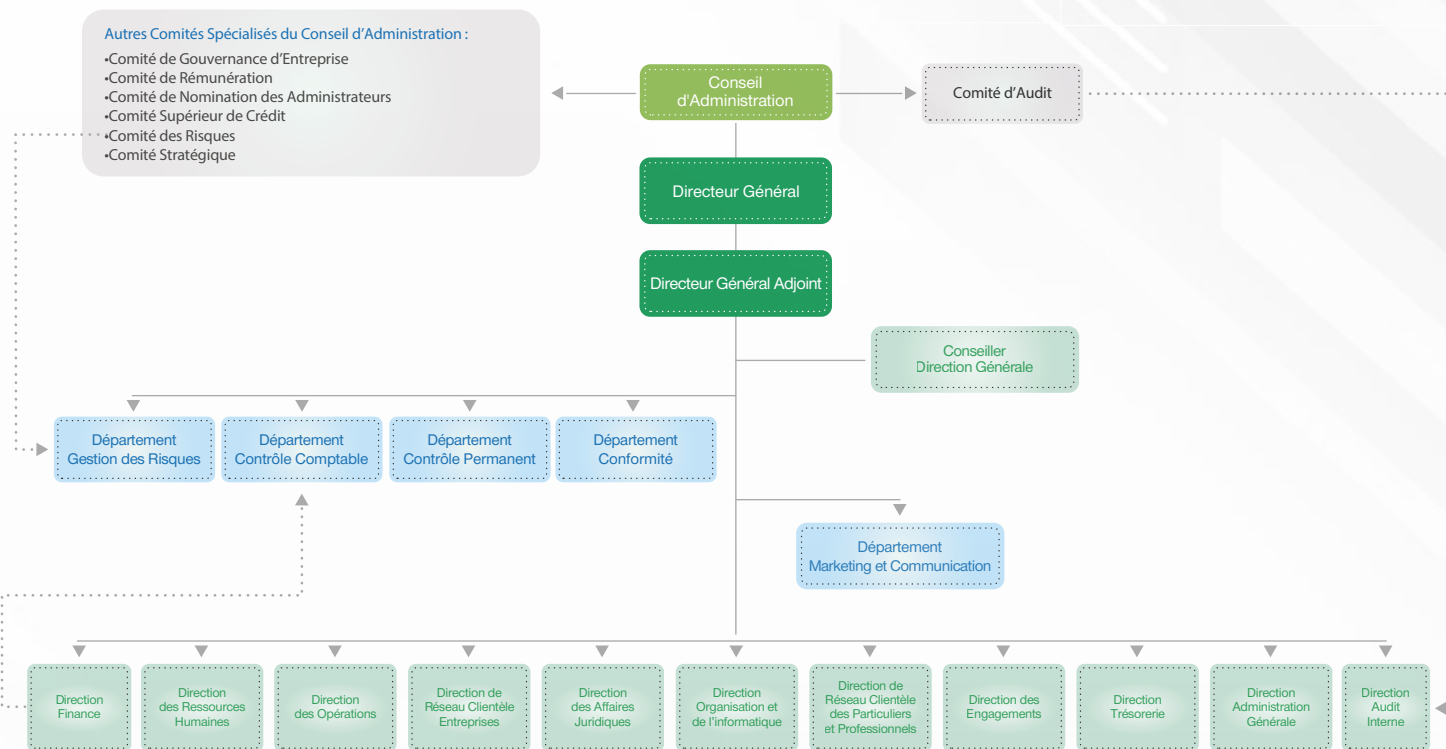


**M. Jean René
PAMBO**
Directeur des Opérations



À Pourvoir
-
Directeur Financier

L'Organigramme



— Lien hiérarchique Lien fonctionnel

■ Comités Spécialisés du Conseil d'Administration ■ Membre du Comité des Directeurs ■ Département

Regard sur le Groupe AFG

Fondé en 2006 par l'homme d'affaire ivoirien Dossoungui KONE, Atlantic Financial Group (AFG) est la holding financière (banque assurance) de Atlantic Group, qui outre ces secteurs d'activité évolue dans l'agriculture (plantations d'hévéa, de palmier à huile, d'agrumes etc.), l'agro-industrie (transformation de cacao), l'industrie (cimenterie et minoterie), l'hôtellerie, immobilier, ainsi que les Télécoms.

Activité bancaire

Le Groupe AFG possède une solide expérience en banque grâce à son succès en Afrique de l'Ouest. Il a réussi l'implantation de la banque atlantique et son développement dans 08 pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Atlantic Financial Group choisit le Cameroun comme point de départ de son expansion en Afrique centrale en 2008 par l'acquisition de Amity Bank Cameroon Plc (banque sous administration provisoire de la COBAC).

Après avoir cédé au Groupe marocain BCP la majorité de ses parts dans les filiales bancaires d'Afrique de l'Ouest en 2012, AFG a gardé le contrôle de la banque atlantique Cameroun. En 2019, le groupe s'est porté candidat à l'acquisition des filiales de la BNP Paribas dans plusieurs pays et est désormais actionnaire majoritaire de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali (BICIM) à hauteur de 85%, de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) à hauteur de 52% et de la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC Comores) à hauteur de 51%. Le Groupe AFG poursuit l'élargissement de son réseau de banques.

Assurance

Le Groupe détient également quatre filiales d'Assurance que sont : Atlantique Assurance Vie du Bénin (AABN-Vie), Atlantique Assurance du Bénin IARDT (AABN-IARDT), Atlantique Assurance du Cameroun – IARDT (AACM-IARDT) et Atlantique Assurance du Mali IARDT (AAML- IARDT).

Le groupe vient aussi d'ouvrir une assurance aux Comores et dans le sillage des ouvertures et

acquisitions de banque, ouvrira des filiales d'assurance à Madagascar et au Gabon.

Autres activités

Conscient que l'un des défis majeurs pour le continent africain est la transformation de ses matières premières, le Atlantic Group s'est lancé dans la transformation de cacao dans deux (2) pays clés qui sont des acteurs majeurs de la production du cacao : la Côte d'Ivoire (40% du volume mondial de production du cacao) et le Cameroun (5% du volume mondial de production du cacao).

Le Groupe détient également au Cameroun une filiale technologique dénommée DBS (Digital Business Solution) pour assoir la digitalisation des services bancaires et assurantiels et contribuer efficacement à l'inclusion financière sur tous les marchés de sa présence.

Atlantic Group détient une cimenterie en Côte d'Ivoire et étudie la possibilité d'en ouvrir une autre de même capacité au Cameroun. Les travaux pour l'installation d'une minoterie au Bénin sont actuellement en cours.

Expérience

- Plus de 30 ans d'expérience opérationnelle et de succès stratégiques (depuis 1988).
 - Une expérience accumulée dans 10 pays :
 - Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Burkina, Mali, Niger, Sénégal.
 - Afrique centrale : Cameroun, Gabon.
 - Océan Indien : Comores (et implantation en cours à Madagascar et à l'île Maurice).
 - Une expérience éprouvée et diversifiée avec :
 - 3 restructurations bancaires (CIC, COBACI, Amity Bank).
- 6 nouvelles créations dans l'UEMOA.
5 restructurations dans les assurances (Cote d'Ivoire (2), Togo (2) et Bénin (1)).
4 nouvelles créations dans les assurances (Bénin, Cameroun, Comores et Mali).
Une expérience avec plus de 30 filiales dont :
- 10 banques ;
- 9 compagnies d'assurance ;
- 1 entité dédiée à la transformation digitale ;
 - 1 usine de transformation de cacao ;
 - 2 usines de production de ciment ;
 - 3 opérateurs de téléphonie mobile ;
 - 3 plantations et usines de production d'huiles essentielles ;
 - Immobilier et hôtellerie.

Gouvernance – Fondateur

AFG a été fondé par Monsieur Dossongui KONE. Après ses études d'agronomie en Côte d'Ivoire, il a obtenu un diplôme en Gestion à Paris Sorbonne, son parcours se décrit comme ci-dessous :

- PDG pendant plus de 10 ans de Palmindustrie, une entreprise agro-industrielle.
- Directeur de cabinet du Ministre de l'Agriculture de 1979 à 1981.
- Il a également exercé les fonctions de Ministre dans le gouvernement ivoirien. Il est l'un des pionniers ayant bâti la politique agricole du pays.
- Il a été Secrétaire Général de la Direction Centrale des Grands Travaux (DCGTX, actuel BNETD).
- Homme d'affaires, il trace les chemins d'une success story qui se poursuit encore aujourd'hui.

Au nombre de ses réalisations, on compte :

- Banque : en 1988, M. KONE DOSSONGUI a acquis la banque « Crédit Industriel et Commercial' (CIC). Alors que la banque détenait une part de marché limitée (0,4%), après 25 ans de dur labeur, il a géré avec succès cette banque (qui s'appellera plus tard Banque Atlantique Côte d'Ivoire), devenue une des principales banques en Côte d'Ivoire et a développé un vaste réseau de filiales bancaires dans l'ensemble de l'UE-MOA.
- Assurances : démarrée dans le cadre de la stratégie de constitution d'un portefeuille de bancassurance, Atlantique Assurances a débuté par l'acquisition de deux anciennes mutuelles de Côte d'Ivoire. Le portefeuille d'assurances du Groupe s'est par la suite élargi en Afrique de l'Ouest et centrale pour inclure 6 compagnies d'assurances.
- Télécommunications : Cette expérience a débuté en 2002 avec l'acquisition de certaines filiales du Groupe « Telecel ». La restructuration réussie de ce groupe de Télécoms est internationalement reconnue comme l'un des succès les plus emblématiques du Groupe. Quelques années plus tard, Telecel a été renommé « Moov » repris par Etisalat Dubaï. A ce jour, le groupe Moov compte plus de 20 millions d'utilisateurs.
- Autres secteurs : Cette expérience pensée depuis 2018, et s'est concrétisée dans l'industrie lourde avec la construction d'une cimenterie d'une capacité de 2 MT (leader en Côte-d'Ivoire), puis une deuxième en cours au Cameroun : dans l'agro-industrie, avec une usine de cacao opérationnelle au Cameroun, et une minoterie en cours au Bénin ; dans l'immobilier (plusieurs immeubles) et l'hôtellerie (2 hôtels).

ORDRE DU JOUR

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2022

01.

Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

02.

Présentation des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et sur les conventions réglementées ;

03.

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

04.

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et les conventions réglementées ;

05.

Quitus aux administrateurs ;

06.

Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs ;

07.

Renouvellement du mandat des administrateurs ;

08.

Nomination de nouveaux administrateurs ;

09.

Indemnités de fonction des administrateurs ;

10.

Pouvoirs pour les formalités.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée Générale

“ Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués suivant les dispositions légales et statutaires, en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice 2021 et de soumettre à votre approbation les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

Comme à l'accoutumée, vous aurez également à vous prononcer sur le présent rapport, sur ceux des Commissaires aux Comptes, et sur les propositions d'affectation des résultats.

Auparavant, nous voulons vous présenter l'environnement économique, social et financier qui a prévalu au cours de l'exercice.



01

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

L'économie mondiale a amorcé un redressement en 2021 (+5,9%), après l'effondrement enregistré l'année précédente (-3,1%) à la suite des effets récessifs de la crise sanitaire. En termes de niveau, le Produit Intérieur Brut mondial (environ 89,8 billions de dollars US) est supérieur au niveau d'avant crise sanitaire (87,61 billions de dollars US), même si quelques disparités subsistent entre les différentes régions et à l'intérieur de certains blocs économiques.

Aux États-Unis, la contraction de l'économie a été de -3,4% en 2020, du fait des perturbations liées aux mesures de lutte contre la pandémie. Au cours de l'année 2021, le PIB des USA a progressé de 5,6%.

Dans la Zone Euro, la baisse du PIB s'est établie à -6,4% en 2020, en raison du coup d'arrêt infligé à l'activité économique par l'ampleur de l'épidémie. En 2021, la croissance du PIB de la zone Euro s'est située à +5,2%.

En France, la croissance annuelle s'est chiffrée à +6,7% contre -8,0% en 2020, et cela grâce à la hausse de la consommation des ménages et des investissements des entreprises. Le PIB moyen du pays (en 2021) se situe ainsi à -1,6%, en deçà de celui de 2019.

L'économie allemande, avec un PIB de 3 570,6 Mds € en 2021 (prix courants), est, depuis 2007 la 4ème puissance mondiale derrière les États-Unis, la Chine et le Japon. Cela représente un PIB par tête de 42 918 €. Sur l'année 2021, la croissance de la première économie de la zone Euro affiche des performances en dessous de son potentiel. Néanmoins, la croissance de son PIB a atteint 2,7% contre -4,6% en 2020.

Au Royaume-Uni, la croissance a rebondi de 7,2% en 2021 (un rythme jamais atteint depuis la Seconde Guerre Mondiale) contre -9,4% en 2020.

L'Asie confirme sa position de moteur de l'économie mondiale avec une croissance du PIB estimée à 7,2% en 2021 (après une recession de 0,8% en 2020).

L'économie japonaise, en 2021, arrive 3ème au classement des pays les plus riches du monde (selon le FMI). Ainsi, l'expansion de son économie a été de 1,6% contre -4,5% un an plus tôt.

En Chine, l'économie chinoise doit faire face à une crise dans l'immobilier, à un rebond épidémique et à une flambée des prix des matières premières. Dans ce contexte, son PIB a augmenté de 8,1% contre 2,3% en 2020.

En Inde, la croissance s'est élevée à 9,0% contre -7,3% en 2020.

En Amérique Latine, les perspectives économiques demeurent liées à l'amélioration des projections des pays exportateurs de produits de base. Le Mexique et le Brésil, principales économies de la zone, ont enregistré respectivement 5,3% et 4,7% de croissance contre -8,2% et -3,9% en 2020.

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, à l'instar des autres pays exportateurs de pétrole, ont également bénéficié de cette embellie des cours. Ainsi, le PIB a augmenté de 4,1% en 2021 contre -3,2% une année plus tôt.

En Afrique Subsaharienne, en 2021, le PIB a profité de l'élévation des cours entraînant ainsi une amélioration de 4,0% de cet indicateur.

Dans la CEMAC, l'environnement économique a continué à être impacté à fin 2021 par la persistance de la crise sanitaire engendrée par la pandémie de Covid-19. Néanmoins, en dépit de la baisse de la production pétrolière des principaux pays producteurs, l'environnement économique s'est caractérisé par l'augmentation de la production de gaz, des autres principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC, l'accroissement conséquent des termes de l'échange dans un contexte de relèvement accru des cours du pétrole brut.

Dans ce contexte, la croissance est redevenue positive en 2021 après la récession de 2020. Elle s'est établie à 1,9% en 2021 contre -1,7% en 2020, portée par le rebond de la demande intérieure et des activités non pétrolières.

LE CADRE MACRO-ÉCONOMIQUE

L'économie gabonaise a fait preuve de résilience en enregistrant une reprise timide en 2021 (1,5%) après une contraction de 1,8% en 2020. Cette reprise tient en grande partie au redressement des activités du secteur hors pétrole (+2,4%), malgré un recul du PIB pétrolier de 5,5% sur la même période, en lien avec la faiblesse des rendements des champs pétroliers.

L'analyse par secteur d'activités en 2021 révèle que :

- l'évolution de la production du secteur primaire a été assez timide (1%) en 2021. Dans le secteur secondaire, la croissance de la valeur ajoutée est estimée à 2,6% en 2021.
- la croissance du secteur tertiaire s'est améliorée de 1,8% en 2021. La dynamique observée dans la branche Transports et Télécommunications en 2020 s'est maintenue en 2021 avec des taux de croissance de l'ordre de 3,3%.
- du côté de la demande, la croissance a été soutenue par la demande intérieure, sous l'effet de la hausse des investissements en 2021.

L'ANALYSE SECTORIELLE

Le Pétrole

En 2021, la production nationale pétrolière a connu une baisse à cause de l'observation des quotas Opep+, des aléas opérationnels (avarie sur des câbles électriques alimentant les sites Anguille et Torpille) et d'un faible taux de disponibilité des équipements (compresseurs, générateurs électriques, etc.) chez Total Gabon et Assala Gabon.

Au cours de la même période, les exportations ont connu un recul en raison de la baisse de la demande mondiale induite par les confinements en lien avec la lutte contre la Covid-19.

Toutefois, le regain sur le prix du baril a permis d'atténuer l'impact de la baisse des volumes.

Le manganèse

La production nationale de manganèse s'est améliorée considérablement au cours de l'année 2021. Cette performance a été réalisée grâce aux résultats exceptionnels obtenus par la COMILOG sur le plateau d'Okouma et au bon rendement de CICMHZ sur la mine de Ndjolé.

Sur le plan commercial, la même tendance a été observée sur les volumes des exportations (+11,7%).

Cependant, le chiffre d'affaires de la COMILOG a connu une baisse consécutivement à la détérioration des cours moyens du minerai gabonais estimée à -1,1%.

L'exploitation forestière

L'exploitation de nouvelles surfaces forestières a eu un impact positif sur l'activité bois.

Cette opportunité a été propulsée par l'assouplissement des mesures gouvernementales de lutte contre la Covid-19 en dépit du mauvais état de certains axes routiers pendant la saison de pluies.

Il a donc été observé parallèlement une augmentation des ventes (+11%) aux industries locales installées dans la zone de Nkok.

L'agriculture et l'élevage

L'huile de palme brute et le caoutchouc sont les principales cultures de rente au Gabon. Grâce à l'accroissement du rendement des plantations de Mouila et Awala, la production d'huile de palme brute s'est raffermie (+52,6%), tandis que le caoutchouc a enregistré des résultats contrastés : augmentation de la production locale en raison de la montée en puissance des plantations d'Olam et baisse des exportations.

L'agro-industrie

Le secteur de l'agro-industrie a connu une performance mitigée. Le sucre a présenté un résultat contrasté avec une production croissante sur le plan agronomique de 14,9% (conditions climatiques favorables), et une activité de transformation de sucre en baisse (-11,8%).

- Les autres branches de l'agro-industrie ont connu une évolution positive : la branche des boissons gazeuses et alcoolisées a enregistré une consolidation de ses performances en 2021 (+10,6%), grâce à l'assouplissement des restrictions gouvernementales en lien avec la Covid-19.

- La branche de l'eau minérale a présenté des résultats satisfaisants en 2021 en raison du dynamisme des gammes proposées par Sobraga et Origen. Cette branche a ainsi généré un chiffre d'affaires de 21,9 milliards FCFA en hausse de 2,5% par rapport à 2020.

- La production d'huile raffinée s'est appréciée de 15,2% en 2021 pour s'établir à 21 620 tonnes. Cependant, le savon et la stéarine ont baissé respectivement de 18,5% et de 3,6%.

LES INDUSTRIES

Les industries de bois

Les unités de transformation du bois ont enregistré une forte augmentation de leur volume d'activité en lien avec l'amélioration du rendement des unités de production, la montée en puissance des unités nouvellement installées et le bon approvisionnement en grumes des usines dans la zone de Nkok. Le volume de production des unités industrielles installées dans la zone de Nkok a augmenté de 44,8% en 2021, atteignant 723 532 m³ de bois débité qui représente désormais 50% de la production nationale (contre 40% en 2020).

Les exportations ont enregistré la même tendance haussière en lien avec le dynamisme des commandes en Asie et dans l'Union Européenne. Les ventes locales se sont également appréciées grâce au dynamisme de la demande locale des industriels et entreprises du BTP pour l'essentiel.

La production et la distribution d'eau et d'électricité

La production nette d'électricité et d'eau a progressé grâce au relèvement de la production d'électricité de la SEEG (+1,3%) et à la mise en service de la nouvelle station CIMGABON 2 (pour la production d'eau potable).

Sur le plan commercial, les ventes ont diminué en lien avec les mauvaises performances de la facturation. En conséquence, le chiffre d'affaires a reculé de 1,7%.

Les BTP

L'activité de la branche BTP a été bien orientée en 2021, soutenue par le segment bâtiment et travaux publics, en lien avec les travaux de la Transgabonaise, la réhabilitation de la voie ferrée, la réhabilitation des voiries urbaines et d'adduction d'eau. De ce fait, le chiffre d'affaires a augmenté de 18,6% en glissement annuel, à 72,6 milliards FCFA.

Le transport et les auxiliaires de transport

Globalement, l'activité de transport a connu une amélioration :

- La branche du transport aérien (à l'exception du fret qui a connu un recul) a été soutenue par le dynamisme de la compagnie Afrijet, l'arrivée d'une nouvelle compagnie (la Nationale Airways Gabon) et l'augmentation des rotations (+23,5%) sur le réseau international ayant conduit à une hausse du nombre de passagers (+43,5%).

- L'activité ferroviaire a connu des résultats contrastés : le volume de marchandises transportées par voie ferrée s'est amélioré (+9,8%) grâce au trafic du manganèse (+11,7%) et des produits pétroliers (+15,4%). De même, le transport de passagers s'est fortement redressé (39,2%) grâce à l'assouplissement des mesures de lutte contre la Covid-19. Cependant, le chiffre d'affaires a reculé (-6,1%) à cause de la mauvaise orientation du trafic de tous les autres produits.

- L'activité portuaire au niveau des quais gérés par Olam GSEZ (cargo et terminal minéralier) a enregistré des résultats satisfaisants grâce au manganèse. Les mouvements des bateaux se sont également accrus. Ainsi, le chiffre d'affaires s'est amélioré de 11%.

Les télécommunications

L'exercice 2021 a fait ressortir une amélioration des indicateurs d'activité du secteur des télécommunications : augmentation du nombre d'abonnés au téléphone (+3,3%) encore portée par le nombre d'abonnés au téléphone fixe. Suivant la même tendance, les abonnements à l'internet mobile et haut débit ont progressé entre autres grâce à la poursuite du travail à distance. Le chiffre d'affaires a cru de 1,5%, imputable aux autres prestations car la téléphonie mobile a été en retrait du fait de la réduction des tarifs des communications et des forfaits opérés.

Le commerce

Le commerce des produits pétroliers et des produits pharmaceutiques a connu une évolution significative, avec des ventes en hausse respectivement de 12,6% et 10,0%.

Cette progression s'explique par l'augmentation des commandes des clients industriels pour le gasoil, par l'augmentation du trafic aérien pour le kérosène d'une part, une bonne gestion de stocks pour faire face au Covid-19, et à l'ouverture de nouvelles pharmacies d'autre part.

Le commerce général structuré a affiché des résultats contrastés : il laisse apparaître une baisse de son chiffre d'affaires (-4,6%). L'activité a été fragilisée par les mesures gouvernementales de lutte contre la Covid-19.

On note néanmoins une amélioration de l'activité sur les deux derniers trimestres de l'année 2021.

Le commerce des véhicules a connu une régression sur le segment des véhicules neufs (-2,3%), tandis que sur le négoce il y a eu un recul de près de 11%.

Le secteur bancaire

Le total agrégé des bilans des banques a augmenté de 15,2% en 2021, à 3 266,6 milliards FCFA. Cette évolution est essentiellement liée à l'accroissement des dépôts de la clientèle (+8,1%) d'une part, et des capitaux permanents (+19,4%) dû à la décision de non distribution des dividendes imposée par la COBAC d'autre part.

Les crédits bruts ont augmenté de 16,0%, grâce essentiellement à la hausse des crédits accordés au secteur privé.

Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est détérioré, passant de 147,9% au 31 décembre 2020 à 136,4% à la période sous revue. Les créances en souffrance ont augmenté de 1,1%. Toutefois, elles représentent 8,5% du portefeuille de crédits contre 9,8% un an plus tôt, ce qui traduit une bonne tenue du portefeuille.

Décret N°00127/PR/MER du 07 juin 2021 portant « transfert » des participations de l'État au capital de la BICIG au Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG), dont le mandataire exclusif est le Fonds Gabonais d'Investissement Stratégique (FGIS) ;

Suspension de certains membres du Conseil d'Administration de la BICIG consécutive-ment à la décision COBAC-D2021/212 du 27 août 2021 à l'encontre de la Banque Atlan-tique Cameroun (BACM). Décision suspendue, puis annulée par la Cour de Justice de la CEMAC en dernier ressort le 12 mai 2022 qui a définitivement vidé le contentieux et réhabilité dans leurs fonctions les administrateurs concernés.

Entrée en vigueur de la taxe de 2% sur les retraits mensuels cumulés en espèces de plus de 5 millions FCFA au guichet des banques ;

Instauration du couvre-feu ayant entraîné la réorganisation des équipes ainsi que le réaménagement de nos horaires de fermeture à 14 heures du fait de la pandémie ;

Lettre circulaire LC-COB/11 recommandant l'élaboration d'un nouveau Plan de Finance-ment d'Urgence (PFU) tenant compte des effets de la Covid-19 sur les crédits.

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 360 millions FCFA contre 1 678 millions FCFA en 2020. En grandes masses, les investissements réalisés se répartissent comme suit :

- Acquisition des logiciels et licences pour 810 millions FCFA (ORACLE, SWIFT, WINDOWS, etc.)
- Renouvellement des outils de travail relatifs à la modernisation de la banque (postes de travail, etc.) pour 426 millions FCFA.
- Aménagements d'agences effectués pour 124 millions FCFA.

L'année 2021 a été marquée par des changements opérationnels initiés par la Direction Générale qui ont été des facteurs de remise en question de nombreux processus et ont engagé les équipes dans une dynamique d'adaptation dont les premiers résultats sont encourageants.

La stratégie mise en place en vue du développement du portefeuille commercial n'a pas tardé à porter ses fruits comme en témoigne la progression des parts de marché de la banque notamment dans le domaine des entreprises.

Nonobstant le contexte de crise sanitaire et les contraintes qu'elles exercent sur le développement de l'activité économique, les performances financières de la banque se sont maintenues dans un cycle vertueux.

Les transformations du système d'information en cours et les projets de digitalisation en phase d'expérimentation devraient améliorer à court terme la qualité du service à la clientèle, la productivité des équipes, et constituer des leviers de croissance du PNB.

Cette perspective ne doit pas faire perdre de vue les défis qui restent à relever. A ce titre, des efforts devront être poursuivis notamment les actions pour l'appropriation par le personnel du cadre réglementaire défini par le superviseur, avec un accent particulier sur les dernières innovations introduites dans le domaine de la réglementation des changes.

Pour ce faire, la Direction Générale devra développer chez ses collaborateurs la responsabilité et l'esprit d'équipe qui comptent parmi les clés de réussite que la banque s'est choisie de mettre en valeurs conjointement à la rigueur et l'innovation.

5.1 Produits bancaires sur capitaux

Les produits bancaires sur capitaux se sont stabilisés à 46 885 millions FCFA en 2021 contre 32 937 millions FCFA en 2020, en progression de +13 948 millions FCFA (+42%).

- Les revenus sur les crédits corporate ont augmenté de 6 595 millions FCFA (+101%) sur 2021, suite aux débloquages exceptionnels réalisés.

Par ailleurs, ils ont été renforcés par un accroissement des financements plus sécurisés à l'État sous forme de titres publics OTA/BTA dont les revenus ont augmenté de +6 306 millions FCFA (+160%).

- Les revenus de crédits à la clientèle retail ont été globalement renforcés de +657 millions FCFA suite au début de déploiement du DIGITAL, à la relance des conventions, des crédits saisonniers et de campagne.

- Les revenus leasing connaissent une baisse de 2 057 millions FCFA (-23%) s'expliquant par la politique de prudence et de sélection de la clientèle en lien avec les effets de la Covid-19 qui ont affecté les entreprises abonnées au crédit bail (avec des impayés de 1 051 millions FCFA).

5.2 Charges bancaires sur capitaux

Les charges bancaires sur capitaux se sont élevées à 11 278 millions FCFA en 2021 contre 9 341 millions FCFA en 2020, en progression de +1 937 millions FCFA (+21%).

Les charges sur les dépôts Corporate (Dépôts à terme) ont augmenté de 375 millions FCFA (+187%) sur 2021, suite à un relèvement du niveau de dépôts rémunérés afin de soutenir l'activité.

Les charges de dépôts retail (Dépôts à terme et comptes d'épargne) ont connu une légère progression, à +39 millions FCFA suite aux différentes campagnes sur le digital.

Les charges interbancaires ont connu une augmentation remarquable à + 2 862 millions FCFA du fait d'un refinancement accentué cette année.

Les charges leasing connaissent une baisse de 1 537 millions FCFA (-21%) dus à une contraction de la valeur fiscale globale à rembourser corrélativement à la diminution de l'encours des biens en crédits bail.

5.3 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée connaît une hausse de 11 917 millions FCFA impactée par :

- La hausse de 12 011 millions FCFA (+ 51%) de marge nette d'intermédiation portée essentiellement par les revenus des entreprises (+6 595 millions FCFA), et les revenus des titres (+6 306 millions FCFA) ;

- La baisse des charges sur le crédit bail due à un encours fiscal moins important en 2021 comparativement à 2020, soit une baisse de 1 537 millions FCFA (-22 %).

Cette augmentation des revenus des opérations diverses, qui a été favorablement impactée par les commissions de dossiers (+5 606 millions FCFA, soit +401%), a permis d'amortir la baisse de 3 016 millions FCFA des commissions des opérations sur titres.

De même, elle a permis de compenser les revenus sur la monétique et les moyens de paiement en baisse respectivement de -221 millions FCFA (-9%) et -104 millions FCFA (-13%), due essentiellement au nettoyage du portefeuille des clients.

5.4 Commissions nettes

Les commissions nettes enregistrent une croissance positive de 1 173 millions FCFA (soit +7%) en passant de 17 025 millions FCFA en 2020, à 18 197 millions FCFA à fin 2021, notamment grâce aux commissions liées aux opérations diverses avec la clientèle qui ont augmenté de 4 647.

5.5 Produit net bancaire

A fin 2021, le PNB, avec 55 047 millions FCFA contre 41 864 millions FCFA à fin 2020, est en augmentation de 13 182 millions FCFA, soit +31%.

5.6 Frais de gestion

Les frais généraux ont été contenus à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire (24 189 millions FCFA contre 25 063 millions FCFA en budget) avec une marge non utilisée évaluée à 3%, entraînée par le fait que :

- Les frais de personnel s'établissent à 11 210 millions FCFA contre 11 539 millions FCFA l'exercice précédent, en baisse de 329 millions FCFA (soit -3%). Cette baisse s'explique par les départs à la retraite.

- Les autres frais de gestion ont évolué puisqu'ils passent de 10 090 millions FCFA au 31/12/2020 à 11 324 millions FCFA au 31/12/2021 du fait de la réalisation de certaines dépenses prévues dans le cadre du changement du système d'information.

- Les amortissements sont en hausse de 38 millions FCFA, soit +9% par rapport à décembre 2020. Cette augmentation s'explique par des investissements additionnels réalisés en 2021.

5.7 Résultat brut d'exploitation

Le Résultat Brut d'Exploitation, sous l'effet conjugué de l'accroissement du Produit Net Bancaire (+38%) et de la maîtrise des coûts (+5%), s'affiche en hausse de +12 140 millions FCFA (soit +85%) pour atteindre 30 858 millions FCFA au 31/12/2021 contre 18 717 millions FCFA en 2020.

5.8 Coût net du risque

Le global des dotations aux provisions nettes de reprises ressort à 5 666 millions FCFA au 31/12/2021 contre 3 021 millions FCFA au 31/12/2020, soit une croissance de 2 644 millions FCFA (+88%). Ce coût net du risque est constitué du coût net du risque clientèle et des autres provisions.

Le coût net du risque clientèle est négatif de 1 522 millions FCFA et constitué du net :

- Des dotations aux provisions sur crédits clientèles douteux pour 3 542 millions FCFA suite à l'assainissement.

• *Du portefeuille des crédits Corporate ayant engendré une provision de 1 564 millions FCFA ;*

• *Du portefeuille des particuliers notamment des comptes dits en négociation amiable depuis plusieurs années, ayant engendré une provision de 1 978 millions FCFA.*

- Des reprises de provisions sur crédits douteux pour 2 062 millions FCFA suite aux actions de recouvrement :

• *Du portefeuille des crédits Corporate de 1 494 millions FCFA.*

• *Du portefeuille des particuliers de 568 millions FCFA.*

- Des créances irrécouvrables non couvertes par des provisions, passées en perte à concurrence de 42 millions FCFA.

Les autres provisions d'exploitation s'élèvent à 4 144 millions FCFA dont :

- Provisions constituées en couverture du FRBG 4 452 millions FCFA de ;

- Reprises autres provisions juridiques et comptables 308 millions FCFA.

5.9 Résultat avant impôt

Sous l'effet conjugué de l'accroissement des revenus et de la contraction des charges, le Résultat Net Avant Impôt s'établit à 24 421 millions FCFA contre 16 444 millions FCFA en 2020, en progression en volume de 7 977 millions FCFA et en taux de +49%.

5.10 Résultat net

Après déduction de l'impôt sur les sociétés chiffré à 9 165 millions FCFA, le Résultat Net ressort à 15 257 millions FCFA au 31/12/2021, contre 11 501 millions FCFA au 31/12/2020, en progression de 3 755 millions FCFA en terme absolu et de 33% en terme relatif.

In fine, le coefficient d'exploitation se situe à 44 %, en nette amélioration de 9 points sur la performance de 2020 précédemment établie à 55%.

5.11 Proposition d'affectation du résultat


Par la lettre LC-COB/24/DSP/DCSAT/GOD du 09/10/2020, la Commission Bancaire (COBAC)

a ordonné aux banques la suspension de la distribution des dividendes notamment au titre des exercices 2020 et 2021, se référant à l'article 09 de la décision COBAC D-2020/104 du 30/07/2020 portant mesure d'adaptation de la réglementation prudentielle applicable aux établissements assujettis de la COBAC.

Cette disposition vise à limiter les effets de la crise sur la stabilité du secteur bancaire de la CEMAC et lui permettre de conserver sa capacité à financer l'économie réelle ou à absorber les pertes à venir qui pourraient résulter du ralentissement économique dû à l'impact de la Covid-19.

En conséquence, nous vous proposons l'affectation du résultat net de la banque comme suit :

MASSE À AFFECTER		AFFECTATION	
Libellé	Montant en FCFA	Libellé	Montant en FCFA
Résultat en instance d'affectation	15 256 556 057	Réserves libres	3 816 556 057
Report à nouveau	60 603 751	Report à nouveau 2021	11 500 603 751
Total	15 317 159 808	Total	15 317 159 808



RAPPORT GÉNÉRAL ET SPÉCIAL

des Commissaires
aux Comptes



**RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

**Aux Actionnaires de la Société
BICIG
Libreville**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société BICIG, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations.

I- AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société BICIG, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, les engagements hors bilan, ainsi que les notes annexes aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règlements édictés par la COBAC et aux dispositions et principes généraux du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.



BICIG

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Page 4

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction et arrêtés par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règlements édictés par la COBAC et aux dispositions et principes généraux du Plan Comptable des Etablissements de Crédit, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

II- VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



BICIG
Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021
Page 5

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville, le 24 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

FIGEAC

Yannick Malonda
Associé
Expert-comptable agréé Cémac

Gabriel Endam'Engone
Associé
Expert-comptable agréé Cémac

YAM/GAE/GAO/ART/bei/rapports/ra022-0418

**ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée :

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit prévu par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;



BICIG

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Page 8

- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

**Aux Actionnaires de la Société
BICIG
Libreville**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention visée à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA.

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme Ohada, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec Atlantic Financial Group Central & East Africa (AFG CEA)

- **Assistance technique**

Cette convention d'assistance technique, signée le 2 décembre 2020, porte sur la mise à disposition de AFG CEA à BICIG de l'encadrement nécessaire, de la technologie et du support technique, du personnel et autres services connexes. Elle a été autorisée par le conseil d'administration tenu le 23 avril 2021.

Aucun montant n'a été comptabilisé sur l'exercice 2021, au titre de cette convention.

Personne concernée par la convention : Société AFG CEA, représentée par Monsieur Léon Konan Koffi (Administrateur).

« Document Confidentiel »



BICIG
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2021
Page 3

Avec Atlantic Financial Group CEA (AFG CEA) et BNP Paribas SA

- **Services de transition (assistance informatique)**

Cette convention, signée le 23 décembre 2020, porte sur la fourniture des services suivants à la BICIG : la mise à disposition et la maintenance de logiciels, l'assistance à la migration vers un nouveau système informatique bancaire et la fourniture de services de sécurité informatique. Elle fait suite aux changements intervenus dans l'actionnariat de la banque et a été conclue pour une période transitoire.

Au cours de l'exercice 2021, la banque a comptabilisé une charge de F CFA 303 millions au titre de cette convention.

Personne concernée par la convention : Société AFG CEA, représentée par Monsieur Léon Konan Koffi (Administrateur).

Avec BNP Paribas SA

- **Services informatiques**

Cette convention, conclue entre BNP Paribas SA et BICIG au cours de l'exercice 2018, fait suite au contrat de cession d'actions conclu entre BNP Paribas IRB Participations et le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS).

Elle porte sur des prestations de services informatiques à fournir par BNP Paribas SA à la BICIG dans les domaines suivants : droit d'utilisation et maintenance des Logiciels Prestataires, droit d'utilisation de Logiciels Tiers et assistance à la migration vers un nouveau système d'information.

Au cours de l'exercice 2021, la banque a comptabilisé une charge de F CFA 190 millions au titre de cette convention.

Personne concernée par la convention : société BNP Paribas IRB Participations, représentée par Monsieur Patrick Pitton.

Libreville, le 23 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

FIGEAC

Yannick Malonda
Associé
Expert-comptable agréé Cémac
YAM/GAE/GAO/ART/bei/rapports/ra022-0418

Gabriel Endam'Engone
Associé
Expert-comptable agréé Cémac



ÉTATS

Financiers

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2021

CHARGES	31/12/2020	31/12/2021
Charges d'exploitation	3 577 311 134	8 073 599 906
Charges du personnel	11 618 052 912	11 265 476 102
Charges des opérations de Crédit-bail	7 481 222 903	5 944 332 343
Autres charges	10 320 435 652	10 667 690 863
Créances irrécouvrables couvertes par des provisions	255 410 767	41 794 281
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		
Dotations aux provisions	6 299 845 475	11 077 604 319
Moins-value sur réalisation d'actif		
Dotations aux amortissements	1 517 228 448	1 654 761 510
Pertes ou charges exceptionnelles	115 767 190	3 430 667 397
Impôts sur les sociétés	4 942 237 022	9 164 525 837
Bénéfice de l'exercice	11 501 417 053	15 256 556 057
Total	57 628 928 556	76 577 008 615

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2021
Produits d'exploitation	43 711 525 732	61 825 967 812
Produits des opérations de Crédit-bail	8 928 459 967	6 871 772 207
Autres produits	23 376 548	174 881 156
Reprise de provisions	3 789 729 508	4 714 661 406
Plus-value sur réalisation d'actif	10 817 000	1 537 685 111
Produits ou profits exceptionnels	1 165 019 801	1 452 040 923
Reprise de provisions utilisées		
Perte de l'exercice		
Total	57 628 928 556	76 577 008 615

BILAN AVANT RÉPARTITION

Exercice clos le 31 décembre 2021

Passif	31/12/2020	31/12/2021
Capitaux permanents	54 177 724 328	77 542 548 394
<i>Capital</i>	18 000 000 000	18 000 000 000
<i>Réserves légales</i>	3 600 000 000	3 600 000 000
<i>Prime de fusion</i>	1 875 000 000	1 875 000 000
<i>Report à nouveau</i>	59 186 688	60 603 751
<i>Réserves libres</i>	20 254 520 184	31 754 520 184
Situation nette	43 788 706 882	55 290 123 935
<i>Autres capitaux permanents</i>	10 389 017 446	22 252 424 459
Dépôts de la clientèle	429 100 196 907	468 318 881 643
<i>Bons de caisse</i>		
<i>Comptes créditeurs de la clientèle</i>		
- À vue	317 285 478 067	325 499 792 507
- À terme	44 340 261 879	74 430 851 130
<i>Comptes d'épargne</i>	67 474 456 961	68 388 238 006
Opérations diverses	17 349 225 635	26 542 889 634
<i>Comptes exigibles après encaissement</i>	2 781 005 245	6 376 870 683
<i>Comptes de régularisation et divers</i>	14 568 220 390	20 166 018 951
Opérations de trésorerie	57 745 686 835	188 228 478 798
<i>Valeurs données en pension ou ferme</i>		40 000 000 000
- À vue	27 686 190 993	9 749 066 621
- À terme	30 059 495 842	138 479 412 177
Bénéfice de l'exercice	11 501 417 053	15 256 556 057
Total	569 874 250 758	775 889 354 526

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Exercice clos le 31 décembre 2021

Actif	31/12/2020	31/12/2021
Immobilisations	84 912 994 322	102 411 435 888
<i>Immobilisations</i>	8 966 660 915	8 611 567 935
<i>Titres de participation et titres immobilisés</i>	66 464 200 700	88 608 165 614
<i>Opérations de crédit bail</i>	9 482 132 707	5 191 702 339
Crédits à la clientèle	274 361 903 759	442 888 262 042
<i>Crédits à la clientèle</i>		
- Crédits à long terme	3 559 587 127	3 480 627 898
- Crédits à moyen terme	151 918 307 553	191 885 420 434
- Crédits à court terme	37 845 542 842	169 232 787 551
<i>Comptes débiteurs de la clientèle</i>	81 038 466 237	78 289 426 159
Débiteurs divers et comptes de régularisation	8 413 102 882	11 685 385 220
<i>Chèques et effets à recouvrer</i>	3 965 027 289	6 407 626 120
<i>Comptes de régularisation et divers</i>	4 448 075 593	5 277 759 100
Opérations de trésorerie et interbancaires	202 186 249 795	218 904 271 376
<i>Titres de placement et de transaction</i>	74 540 522 322	137 396 356 625
<i>À terme</i>	28 062 029 504	56 930 459 063
<i>À vue</i>	99 583 697 969	24 577 455 688
Total	569 874 250 758	775 889 354 526

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Exercice clos le 31 décembre 2021

Passif	31/12/2020	31/12/2021
Capitaux permanents	65 679 141 381	92 799 104 451
<i>Capital</i>	18 000 000 000	18 000 000 000
<i>Réserves légales</i>	3 600 000 000	3 600 000 000
<i>Prime de fusion</i>	1 875 000 000	1 875 000 000
<i>Report à nouveau</i>	60 603 751	11 500 603 751
<i>Réserves libres</i>	31 754 520 184	35 571 076 241
Situation nette	55 290 123 935	70 546 679 992
<i>Autres capitaux permanents</i>	10 389 017 446	22 252 424 459
Dépôt de la clientèle	429 100 196 907	468 318 881 643
<i>Bons de caisse</i>		
<i>Comptes créditeurs de la clientèle</i>		
- À vue	317 285 478 067	325 499 792 507
- À terme	44 340 261 879	74 430 851 130
<i>Comptes d'épargne</i>	67 474 456 961	68 388 238 006
Opérations diverses	17 349 225 635	26 542 889 634
<i>Comptes exigibles après encaissement</i>	2 781 005 245	6 376 870 683
<i>Comptes de régularisation et divers</i>	14 568 220 390	20 166 018 951
Opérations de trésorerie	57 745 686 835	188 228 478 798
<i>Valeurs données en pension ou vendues fermes</i>		40 000 000 000
- À vue	27 686 190 993	9 749 066 621
- À terme	30 059 495 842	138 479 412 177
Total	569 874 250 758	775 889 354 526

Hors bilan (En FCFA)	31/12/2020	31/12/2021
Engagements en faveur de la clientèle	59 648 566 847	28 860 569 367
Encours financiers Crédit-bail	10 017 556 719	5 335 233 854
Autres engagements Crédit-bail	1 060 964 312	1 713 123 280
Engagements en faveur des intermédiaires financiers		
Engagements reçus de la clientèle	135 378 412 746	217 472 994 265
Engagements reçus des intermédiaires financiers	10 542 6 712	55 709 009 826



ÉTAT

Annexé

Les paragraphes suivants résument les principes comptables essentiels suivis dans l'établissement des états financiers.

I.1. Activités agences

La BICIG (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon) est une banque dont le principal établissement se trouve à Libreville. Elle dispose également de plusieurs agences à l'intérieur du pays.

La principale activité de la BICIG consiste à collecter des dépôts et à distribuer des crédits aux entreprises et aux particuliers.

I.2. Présentation des comptes

La comptabilité de la BICIG est tenue selon les dispositions des règlements COBAC applicables ; notamment les règlements R-98/01 relatif au plan comptable des établissements de crédit et le règlement R-2003/01 relatif à l'organisation des comptabilités des établissements de crédit.

I.3. Opérations en devises

Les états financiers au 31 décembre 2021 ont été établis sur la base de la parité applicable à cette date conformément aux principes comptables sur la base d'une parité de 1 EUR = FCFA 655,957.

I.4. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût réévalué en application de la réévaluation légale de 1994.

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition.

Leur dépréciation est retracée par la constitution d'amortissements portés en déduction des postes d'actifs auxquels ils se rapportent. Les taux en vigueur ont été introduits dans la Loi de Finance de 2014.

I.5. Portefeuille titres

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation de ces titres sur la base des éléments d'appréciation généralement admis. Lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

I.6. Crédits à la clientèle

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Lorsqu'un risque de non recouvrement partiel ou total apparaît, une provision pour dépréciation est constituée pour couvrir la perte probable estimée.

Les provisions ainsi constituées sont présentées de la façon suivante :

- *Créances contentieuses en souffrance* : les provisions sont portées en déduction des créances correspondantes ;

- *Autres créances et engagements par signature* : des provisions pour risques sont constituées. Elles sont inscrites au passif du bilan dans la provision pour risques et charges.

Tout impayé de plus de trois mois entraîne la déchéance du terme et le classement en impayés de tous les engagements.

Le règlement COBAC R-2018/01 relatif à la comptabilisation et au provisionnement des créances en souffrance et des engagements par signature douteux est applicable depuis le 1er janvier 2018.

I.7. Classification des créances

Le règlement R-2018/01 a introduit de nouvelles définitions et/ou catégories de créances : créances sensibles et créances impayées relatives aux dépassements d'autorisation de découvert en montant et/ou en durée. L'identification et la comptabilisation de ces créances dans les comptes dédiés ne sont pas effectives au 31 décembre 2021 ; les critères d'identification des créances sensibles et les solutions techniques de gestion des dépassements étant en cours d'étude.

I.8. Revenus du portefeuille titres

Les revenus des actions et des obligations sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les produits des bons d'équipement correspondent à la durée de placement effective de ces titres au cours de l'exercice.

I.9. Engagements sociaux

Les Indemnités de Services Rendus (ISR) dues aux salariés en cas de départ de la banque sont provisionnées à la clôture de chaque exercice sur la base des droits acquis à cette date ainsi que les Indemnités de Fin de Carrière (IFC).

La réglementation en matière d'indemnité de services rendus s'est assouplie au cours de l'exercice 2001. La BICIG, dans un souci de prudence, continue à évaluer les droits selon le postulat que tout agent de la banque aura systématiquement droit à l'indemnité, quel que soit le motif de son départ.

I.10. Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail mobilier mises en place avant le 1er janvier 2000 ont été gérées par la BICIG.

A partir de 2000, l'activité crédit-bail a été transférée à BICI-Bail Gabon, filiale à 99% de la BICIG. Cette dernière ayant été absorbée par la BICIG avec effet rétroactif au 1er janvier 2017, le leasing a été de facto reversé dans l'activité des lignes de métiers à partir du 1er janvier 2017.

Cette fusion-absorption a permis à la banque de dégager une prime de fusion de 1.875 millions de FCFA, confortant ainsi ses capitaux propres.

I.11. Intérêts de retard

Les intérêts de retard ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont encaissés, conformément aux recommandations de la COBAC.

I.12. Engagements de hors bilan

Les engagements de hors bilan sont constitués :

- Des engagements en faveur de la clientèle (cautions, ouvertures de crédits documentaires, etc.) ;
- Des engagements reçus de la clientèle (engagements de crédit-bail, cautions, hypothèques, nantissements, etc.).

La valeur des garanties réelles est fonction de celles des biens auxquels elles sont rattachées, évaluée le plus souvent à dire d'expert ;

- Des engagements reçus des intermédiaires financiers (cautions, accords de refinancement, etc.) ;
- Des valeurs affectées en garantie des opérations du marché monétaire ;

Au 31 décembre 2021 et 2020 (Millions XAF)

ACTIF

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

	2021	2020
Immobilisations corporelles et incorporelles net	13 803	18 449

VALEURS BRUTES	VALEURS BRUTES (2021)	AMORTISSEMENT	VALEURS NETTES
Immobilisations incorporelles	5 658	5 305	353
Terrains	813		813
Immeubles	24 941	23 328	1 612
Agencements et installations	4 252	4 156	96
Matériel et mobilier	18 341	16 560	1 824
Autres immobilisations	5 692	1 780	3 913
Immobilisations crédit-bail	21 533	16 341	5 192
Total	81 274	67 471	13 803

2.2 Titres immobilisés

	2021	2020
Titres immobilisés	88 608	66 464
Titres de participation (y/c créances rattachées)	4 864	2 767
Titres investissement	83 744	63 697
Total	88 608	66 464

2.3 Crédits à la clientèle

	2021	2020
Crédits à la clientèle	442 888	274 362
Créances (y compris créances rattachées)	437 748	272 790
Créances douteuses, impayées, contentieuses	31 748	27 837
Total engagements	469 506	
Provisions pour créances douteuses	(26 618)	(26 265)
Engagements nets	442 888	274 362

ACTIF

2.4 Chèques et effets à recouvrer

	2021	2020
Crédits et effets à recouvrer	6 408	3 965

2.5 Comptes de trésorerie et autres opérations interbancaires

	2021	2020
Comptes de trésorerie et opérations interbancaires	218 904	202 186
Comptes à terme	58 000	28 062
Comptes à vue	12 799	83 988
Titres de transaction	136 701	
Titres de placement	695	74 540
Créances rattachées sur titres		
Provisions pour dépréciation	(1 070)	
Marchés monétaires (réserves obligatoires)		
Caisse	11 779	15 596
Total	218 904	202 186

2.6 Comptes de régularisation et divers

	2021	2020
Comptes de régularisation et divers	5 278	4 448

Ce poste se décompose de la manière suivante :

Personnel	17	13
Avances fournisseurs	142	78
Divers	1437	722
Provisions	(1 124)	(124)
État	1 349	239
Débiteurs divers	1 822	929
Charges comptabilisées d'avance	549	386
Produits à recevoir		
Comptes de régularisation	549	386
Comptes de liaison	2 907	3 133

PASSIF

2.7 Capitaux propres

	2021	2020
Capitaux propres	55 290	43 789
Capital	18 000	18 000
Réserves et report à nouveau	37 290	25 789
Total	55 290	43 789

Détails des réserves et report à nouveau :

Réserve légale	3 600	3 600
Prime de fusion	1 875	1 875
Report à nouveau	61	59
Réserve facultative	31 754	20 254
Total	37 290	25 789

2.8 Provisions pour risques et charges

	2021	2020
Provisions pour les risques et charges	13 182	10 239
Provision à caractère général	8 752	4 300
Provision sur engagements par signature	101	155
Provision pour engagements sociaux	3 270	3 408
Provision pour litiges en cours	459	459
Provision pour autres risques et charges	600	2 007
Total	13 182	10 329

La provision pour engagements sociaux concerne les droits acquis par le personnel au titre de l'Indemnité pour Services Rendus (ISR) et de l'indemnité de Fin de Carrière.

PASSIF

2.9 Écart de réévaluation

	2021	2020
Écart de réévaluation	9 028	18
Écart de réévaluation des créances	9 028	18

2.10 Autres ressources permanentes

	2021	2020
Autres ressources permanentes	42	42
Dépôts et cautionnements reçus	42	42

2.11 Comptes créditeurs de la clientèle

	2021	2020
Comptes créditeurs de la clientèle	468 319	429 101
Comptes à terme	74 431	36 404
Comptes d'épargne	68 388	67 474
Comptes à vue	313 927	307 510
Autres comptes	11 573	17 713
Total	468 319	429 101

2.12 Banques et établissements financiers

	2021	2020
Banques et établissements financiers	188 228	57 746
Comptes à terme	178 479	30 059
Comptes à vue	9 749	27 686
Total	188 228	57 746

Les comptes à vue sont constitués du solde reflet de notre compte (à découvert) auprès du correspondant CHABBI et des avoirs des correspondants (comptes de dépôt des banques et établissements financiers associés ou non ouverts dans les livres de la BICIG).

PASSIF

2.13 Comptes de régularisation et divers

	2021	2020
Comptes de régularisation et divers	20 166	14 568

Ce poste se compose de la manière suivante :

Fournisseurs biens et services	211	700
État (1)	11 258	6 214
Actionnaires	2 314	2 435
Compte de liaison	289	961
Divers	2 015	930
Créditeurs divers	16 087	11 240
Charges à payer	4 047	3 114
Produits comptabilisés d'avance	32	214
Comptes de régularisation Passif	4 079	3 328

(1) Dont solde IS 2021 : 7 930 millions FCFA (9 165 millions FCFA charge globale de l'année diminuée du premier acompte payé en novembre 2021 pour 1 235 millions FCFA).

AFFECTATION DES RÉSULTATS

2.14 Affectation des résultats

	2021	2020	2019	2018	2017
Résultats	15 257	11 501	10 910	11 338	9 917
Réserves		11 500	2 800	2 900	2 500
Dividendes			8 100	8 550	7 425
Report à nouveau		1	99	49	161

COMPTE DE RÉSULTATS

2.15 Produits d'exploitation bancaire

	2021	2020
Produits d'exploitation bancaire	61 999	43 734
Ce poste se compose principalement des :		
Opérations avec l'État	16 483	5 575
Opérations avec les banques	71	102
Opérations avec la clientèle commerciale	13 140	6 545
Opérations avec la clientèle privée	12 444	11 787
Produits sur capitaux	42 138	24 009
Revenus du portefeuille titres	59	79
Change	1 342	2 599
Commissions	18 256	17 025
Autres produits d'exploitation	204	22
Total produits d'exploitation bancaire	61 999	43 734

2.16 Produits des opérations du crédit-bail

	2021	2020
Produits des opérations du crédit-bail	6 872	8 928
Opérations crédit-bail	6 872	8 928

2.17 Autres produits

	2021	2020
Autres produits	1	1
Autres produits	1	1

2.18 Reprises de provisions

	2021	2020
Comptes créditeurs de la clientèle	4 715	3 790
Les reprises de provisions se détaillent comme suit :		
Reprises sur la clientèle	2 062	3 086
Autres reprises de provisions	-	-
Reprises provisions pour risques et charges	2 653	704
Total	4 715	3 790

COMPTE DE RÉSULTATS

2.19 Plus-values sur cession d'actifs

	2021	2020
Plus-values sur cession d'actifs	1 538	11

2.20 Produits exceptionnels

	2021	2020
Produits exceptionnels	1 452	1 154

Indemnités d'assurances / exercice antérieur	5	
Profits exceptionnels / opérations diverses	1 013	860
Profits exceptionnels / opérations avec la clientèle	327	148
Profits exceptionnels / opérations bancaires diverses	107	134
Excédent de caisse		12

2.21 Charges d'exploitation bancaire

	2021	2020
Charges d'exploitation bancaire	8 074	3 577

Les charges d'exploitation concernent essentiellement les éléments suivants :

Opérations avec l'État	362	164
Opérations avec les banques	2 896	34
Opérations avec la clientèle commerciale	575	200
Opérations avec la clientèle privée	1 499	1 461
Commissions	2 740	1 718
Charges bancaires sur capitaux	8 074	3 577

2.22 Charges des opérations de crédit-bail

	2021	2020
Opérations crédit-bail	5 944	7 481

COMPTE DE RÉSULTATS

2.23 Frais de gestion

	2021	2020
Frais de gestion	21 933	21 938
Frais de personnel	11 265	11 618
Autres dépenses de fonctionnement	10 668	10 320
Total charges d'exploitation	21 933	21 938

2.24 Créances irrécouvrables

	2021	2020
Créances irrécouvrables	42	255
Créances irrécouvrables couvertes par les provisions	0	0
Créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	42	255
Total	42	255

2.25 Dotations aux comptes d'amortissements et de provisions

	2021	2020
Dotations aux comptes d'amortissements	12 733	7 817
Ce poste enregistre les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions suivants :		
Dotations aux amortissements	1 655	1 517
Dotations aux provisions	11 078	6 300
Total	12 733	7 817

2.26 Pertes et charges exceptionnelles

	2021	2020
Pertes et charges exceptionnelles	3 431	116

HORS BILAN

2.27 Engagements en faveur de la clientèle

	2021	2020
Engagements en faveur de la clientèle	28 861	59 649

La composition des engagements en faveur de la clientèle est la suivante au 31 décembre 2021 :

Acceptations à payer	1 203	517
Crédits documentaires confirmés	6 030	5 885
Crédits confirmés	994	23 713
Cautions et avals (dont douteux : 445)	20 634	29 534
Total	28 861	59 649

2.28 Engagements reçus de la clientèle

	2021	2020
Engagements reçus de la clientèle	217 473	135 378

Les engagements reçus de la clientèle comprennent principalement des hypothèques, des cautions et avals, des gages, des encours financiers et autres engagements se rapportant au crédit-bail au 31 décembre 2021.

2.29 Engagements reçus des intermédiaires financiers

	2021	2020
Engagements reçus des intermédiaires financiers	55 709	10 542

Il s'agit exclusivement de contre-garanties reçues sur des crédits par caisse y compris les titres en portefeuille.

03

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement post-clôture à signaler.



CHIFFRES

Clés

LES CHIFFRES CLÉS 2021

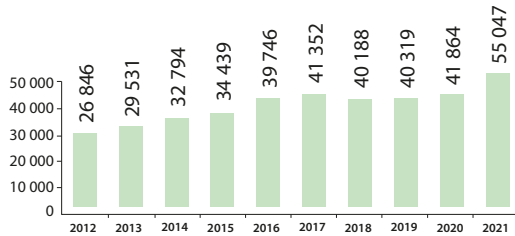
Au 31 décembre 2021

DONNÉES BILANTIELLES	2021		2020	
	FCFA	EURO	VAR 21/20 %	FCFA
ACTIF				
Immobilisations	8 611 567 935	13 128 251	-3,96%	8 966 660 915
Titres de participation et titres immobilisés	88 608 165 614	135 082 278	33,32%	66 464 200 700
Opérations de crédit-bail	5 191 702 339	7 914 699	-45,25%	9 482 132 707
Crédits à la clientèle	442 888 262 042	675 178 803	61,42%	274 361 903 759
Chèques et effets à recouvrer	6 407 626 120	9 768 363	61,60%	3 965 027 289
Placements	137 396 356 625	209 459 395	84,32%	74 540 522 322
Autres opérations interbancaires et de trésorerie	81 507 914 751	124 258 015	-36,15%	127 645 727 473
Compte de régularisation et divers	5 277 759 100	8 045 892	-26,85%	4 448 075 593
TOTAL ACTIF	775 889 354 526	1 182 835 686	36,15%	569 874 250 758
PASSIF				
Capital	18 000 000 000	27 440 823	0,00%	18 000 000 000
Réserves, report à nouveau & FRBG	37 290 123 935	56 848 427	44,60%	25 788 706 882
Provisions pour risques généraux	22 252 424 459	33 923 602	114,19%	10 389 017 446
Comptes créditeurs de la clientèle	468 318 881 643	713 947 533	9,14%	429 100 196 907
Comptes exigibles après encaissement	6 376 870 683	9 721 477	129,30%	2 781 005 245
Banques et établissements financiers	188 228 478 798	310 210 936	193,85%	57 745 686 835
Compte de régularisation et divers	20 166 018 951	30 742 898	38,42%	14 568 220 390
TOTAL PASSIF	775 889 354 526	1 182 835 696	36,15%	569 874 250 758
DONNÉES FINANCIÈRES				
	FCFA	EURO	VAR 21/20 %	FCFA
Valeur ajoutée sur capitaux	36 441 372 160	55 554 514	48,59%	24 524 238 290
Commissions nettes	18 187 403 844	27 741 763	6,89%	17 024 522 539
Autres produits et charges d'exploitation	407 907 196	621 851	29,24%	315 622 804
Produits net bancaire	55 046 683 200	83 918 128	31,49%	41 864 383 633
Charges d'exploitation	22 543 258 129	34 353 255	4,18%	21 629 797 036
Dotations aux amortissements	1 654 761 510	2 522 668	9,06%	1 517 228 448
Résultat brut d'exploitation	30 857 663 561	47 042 205	64,86%	18 717 358 149
Coût du risque	6 665 898 581	10 161 640	120,62%	3 021 235 765
Résultat exceptionnel	229 016 914	349 134	-69,36%	747 531 691
Résultat avant impôt	24 421 081 894	37 229 699	48,51%	16 443 654 075
Impôt sur les sociétés	9 164 525 837	13 971 230	85,43%	4 942 237 022
Résultat net	15 256 556 057	23 258 470	32,65%	11 501 417 053
	2021		2020	
Coefficient d'exploitation	43,9%		55,3%	

LES CHIFFRES CLÉS 2021

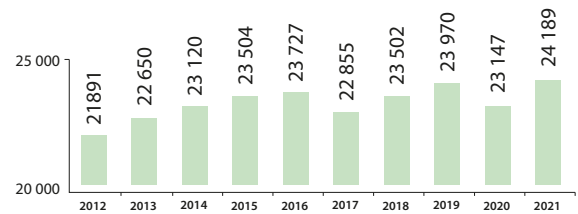
Au 31 décembre 2021

Produit Net Bancaire



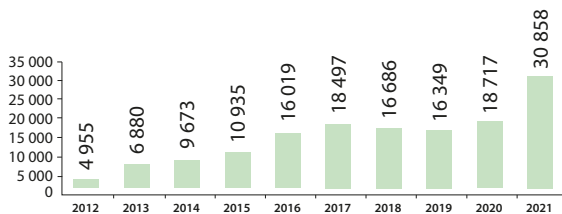
Le PNB est en hausse de 13 182 millions FCFA (+31%) et s'établit à 55 047 millions FCFA contre 41 864 millions FCFA en 2020.

Frais de Gestion



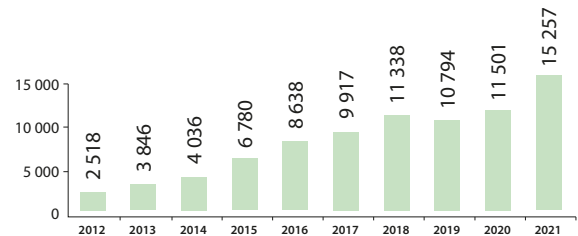
Les frais de gestion s'établissent à 24 189 millions FCFA au 31 décembre 2021, soit une économie de 1 042 millions FCFA.

Résultat Brut d'Exploitation



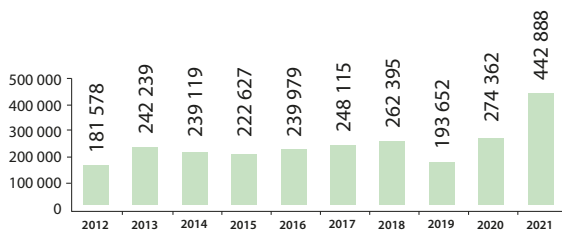
Sous l'effet conjugué de l'accroissement des revenus et de la bonne tenue des charges, le RBE ressort à 30 858 millions FCFA contre 18 717 millions FCFA au 31 décembre 2020, en hausse de +65%.

Résultat Net



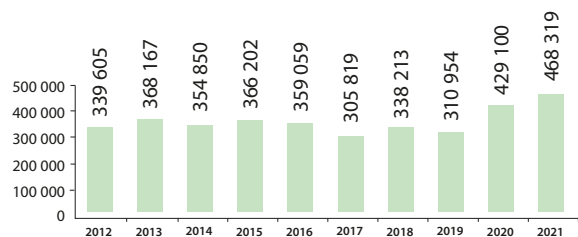
Le résultat net après impôt est en hausse de 3 755 millions FCFA comparé à 2020 pour s'établir à 15 257 millions FCFA, et à 127% de réalisation par rapport à l'objectif budgétaire de 2021.

Crédits à la clientèle



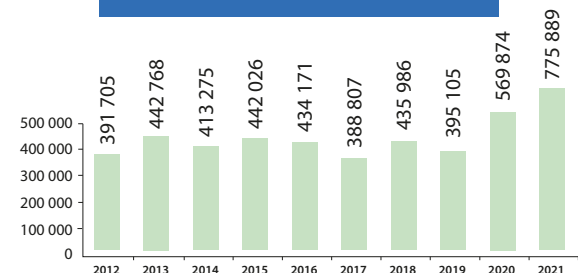
Le volume des crédits à la clientèle s'établit à 442 888 millions FCFA en 2021, contre 274 362 millions en 2020, soit +61%. Celle-ci est en liaison avec la hausse cumulée de nos crédits et de nos dépôts à la clientèle, suite à la hausse constante de nos encours de corporate.

Dépôts à la clientèle



Avec 468 319 millions FCFA en 2021, contre 429 100 millions FCFA en 2020, les ressources sont en hausse de 39 219 millions FCFA, soit +9%.

Total du Bilan



Hausse du total du bilan en 2021 qui s'établit à 775 889 millions FCFA, contre 569 874 millions FCFA en 2020, soit +36%. Celle-ci est en liaison avec la hausse cumulée de nos dépôts à la clientèle.



Résolutions

1^{ère} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice 2021 et celle du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice dont le résultat net est de 15 256 556 057 FCFA (quinze milliards deux cent cinquante-six millions cinq cent cinquante-six mille cinquante-sept francs CFA), un total bilan de 775 889 354 526 FCFA (sept cent soixante-quinze milliards huit cent quatre vingt neuf millions trois cent cinquante quatre mille cinq cent vingt-six francs CFA) et des fonds propres de 55 290 123 935 FCFA (cinquante cinq milliards deux cent quatre vingt dix millions cent vingt trois mille neuf cent trente cinq francs CFA), approuve les comptes et le bilan 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

2^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées au titre de l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales, déclare en approuver purement et simplement les termes.

3^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport général et spécial des Commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice, consent quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice 2021 et prend acte des rapports des Commissaires aux comptes.

En outre, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve et renouvelle pour l'exercice 2021, en exécution des dispositions légales en vigueur, toutes les autorisations et décharges nécessaires au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

4^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires prend acte de la notification de la Décision N°2020/104 de la COBAC du 30 juillet 2020 et de la Lettre Circulaire N°0024 du 9 octobre 2020 subséquente, demandant aux établissements financiers de la CEMAC de s'abstenir à titre prudentiel de toute distribution de dividendes au titre des exercices 2020 et 2021.

5^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires prend acte des résultats de la société qui se traduisent en 2021, par un bénéfice net de 15 256 556 057 FCFA (Quinze milliards deux cent cinquante-six millions cinq cent cinquante-six mille cinquante-sept Francs CFA).

Elle approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

Résultat bénéficiaire de l'exercice	FCFA	15 256 556 057
Report à nouveau 2020	FCFA	60 603 751
Total Disponible	FCFA	15 317 159 808
Réserves Libres	FCFA	3 816 556 057
Report à nouveau 2021	FCFA	11 500 603 751

6^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation aux fonctions d'Administrateur de Madame Patricia Marie-Ange N'DOUNGOU effectuée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 04 mars 2022, en remplacement de Monsieur Etienne Guy MOUVAGHA TCHIOBA, démissionnaire.

7^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation aux fonctions d'Administrateur de Monsieur Christian MAMALEPOT effectuée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 04 mars 2022, en remplacement de Madame Fabienne MBOYI, démissionnaire.

8^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation aux fonctions d'Administrateur de Monsieur Christophe JOCKTANE LAWSON effectuée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 04 mars 2022 en remplacement de Monsieur Michel KOUMBANGOYE, démissionnaire.

9^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les mandats de l'ensemble des Administrateurs viennent à expiration lors de la présente Assemblée, décide de renouveler leurs mandats pour une durée de six ans conformément à l'article 13 des statuts de la Banque, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Il s'agit des administrateurs suivants :

- Patricia Marie-Ange N'DOUNGOU
- Christophe JOCKTANE-LAWSON
- André PAUL-APANDINA
- Christian MAMALEPOT
- Pierre Marie NTOKO, indépendant
- Léon Konan KOFFI
- Anatole Georges WILSON
- Dossongui KONE

10^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveaux Administrateurs Monsieur Ignace NGANGA, la société AFG CEA SA et la société AFG SA, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

La liste des Administrateurs est ainsi arrêtée :

- Patricia Marie-Ange N'DOUNGOU
- Christophe JOCKTANE-LAWSON
- André PAUL-APANDINA
- Christian MAMALEPOT
- Pierre Marie NTOKO, indépendant
- Léon Konan KOFFI
- Anatole Georges WILSON
- Dossongui KONE
- Ignace NGANGA, indépendant
- La société AFG SA
- La société AFG CEA SA

11^{ème} RESOLUTION

Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, et conformément à l'article 431 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, fixe le montant brut global de l'allocation annuelle au Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 à titre d'indemnités de fonction à 250 000 000 Francs CFA.

12^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour l'accomplissement de toutes formalités de publicité.

POUVOIR

Je soussigné(e) :

Constitue par ces présentes pour son mandataire

Monsieur, Madame

Auquel il donne pouvoir de, pour lui en son nom

Le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon, Société Anonyme au capital de XAF 18 Milliards, dont le Siège Social est à Libreville, Avenue du Colonel Parant, qui se tiendra le **jeudi 16 juin 2022 à 15h00 à l'hôtel NOMAD de Libreville dans la salle AKIBA.**

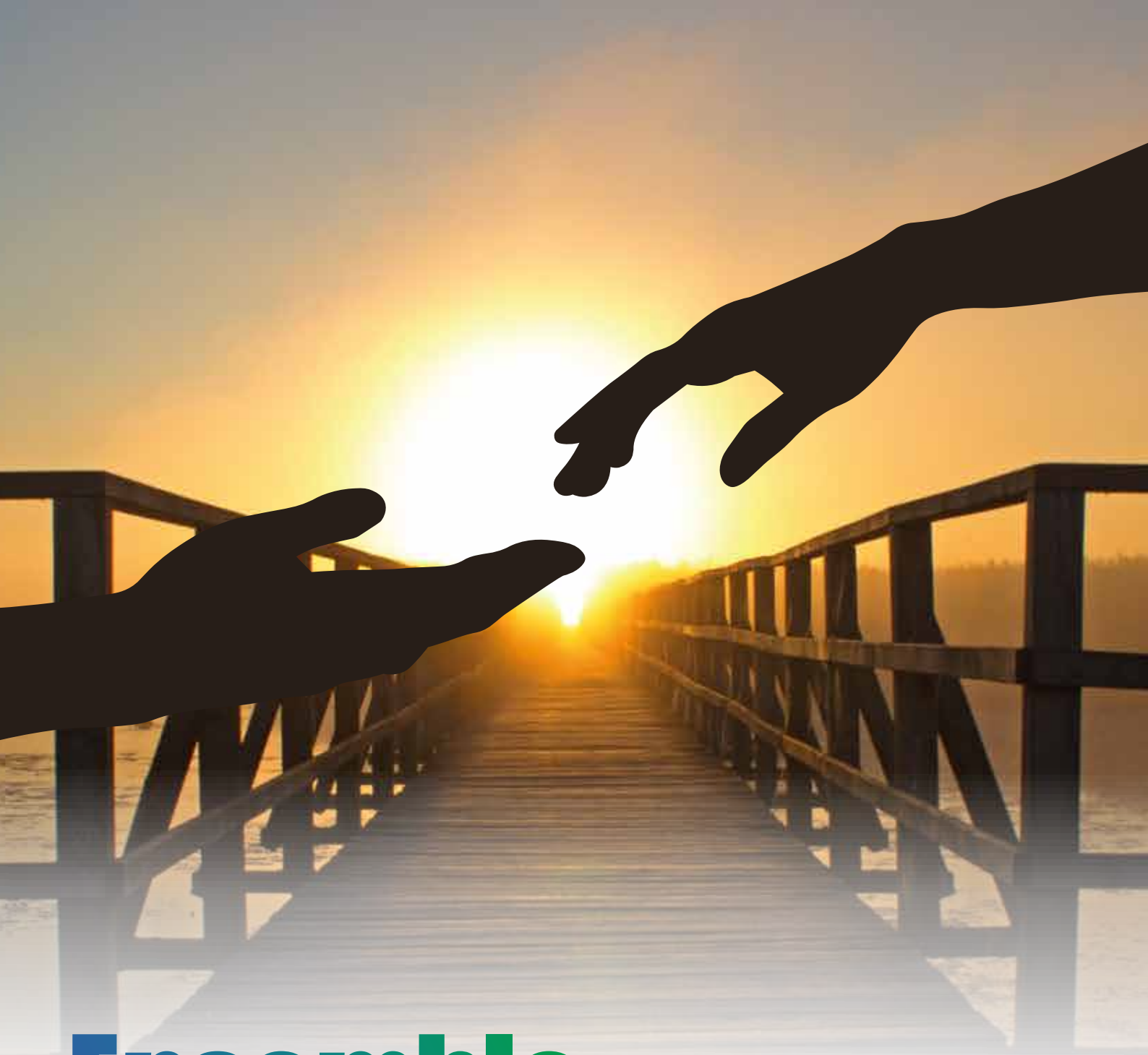
En conséquence, prendre connaissance de l'ordre du jour, signer toutes feuilles de présence et tous procès-verbaux, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir, conférer et accepter toutes fonctions, participer à toutes élections, substituer et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir restera valable pour toutes les Assemblées qui seraient ultérieurement réunies avec le même ordre du jour, au cas où celle ci-dessous prévue serait remise pour défaut de quorum ou toute autre chose.

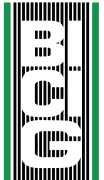
Fait à, le

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir").





Ensemble, allons plus loin.



Avançons ensemble

BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Assemblée Générale Ordinaire de BICIG du 16 juin 2022

Je soussigné(e) :

Monsieur/Madame/Société

Demeurant à/Ayant son siège social à

Adresse électronique :

• **Voter par correspondance**

☒ J'émet le vote par correspondance

PROJETS DE RÉSOLUTIONS	OUI	NON	ABSTENTION
Projet de résolution 1			
Projet de résolution 2			
Projet de résolution 3			
Projet de résolution 4			
Projet de résolution 5			
Projet de résolution 6			
Projet de résolution 7			
Projet de résolution 8			
Projet de résolution 9			
Projet de résolution 10			
Projet de résolution 11			
Projet de résolution 12			

Fait à, le

Merci d'adresser ce document signé par courrier au Siège Social à :

Libreville - 714 Avenue du Colonel Parant / BP 2241 Libreville - Gabon ou par

mail à bicignet@bicig.ga

Nombre d'actions :

Pour être pris en compte, les votes par correspondance doivent être parvenus à la BICIG
24 heures avant l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2022.